

SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Stand de tir André DESBOIS

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

(Accès piéton par la Place de Saverne ou Allée proche du 51, Rue Louis Blanc)

☎ Président : 01.47.88.88.71 / Stand (aux heures d'ouverture) : 01.41.25.79.32
<http://perso.wanadoo.fr/tir-courbevoie>

ADULTES : LOISIR et COMPÉTITION

Étude et pratique du tir sportif / Disciplines :

- Tir à 10 mètres à la carabine et au pistolet à air comprimé (plombs).
- Tir à 50 mètres à la carabine 22 LR.
- Tir à 25 mètres au pistolet ou revolver 22 LR, 38, 357 magnum, etc ...

Les infrastructures du stand sont accessibles aux personnes handicapées.

Heures d'ouverture du stand :

- Samedi après-midi de 14 h à 17 h.
- Dimanche matin de 9 h à 12 h.
- Mercredi après-midi de 16 h à 18 h (après l'École de Tir).

Armes prêtées par le Club :

- Carabine et pistolet à air comprimé.
- Carabine 22 LR.

Pas de prêt pour les armes de poing (pistolet ou revolver 22 LR, 38, 357 magnum, etc...), et les tireurs qui possèdent ce type d'armes doivent être titulaire d'une autorisation de détention préfectorale en cours de validité.

Achat obligatoire au Club, cibles, plombs, et cartouches 22 LR.

Nombre de postes de tir (avec rameneurs électriques) :

- à 10 mètres : 23.
- à 50 mètres : 5.
- à 25 mètres : 10.

Adhésion au Club / Tarifs :

A l'inscription, fournir :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique du tir y compris en compétition,
- Photo d'identité.

Pour les tarifs, se renseigner sur place, ou appeler aux numéros ☎, ou consulter site internet.

La licence délivrée par la Fédération Française de Tir, comprend l'assurance.

SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Stand de tir André DESBOIS

6, Allée de Champagne - 92400 COURBEVOIE

(Accès piéton par la Place de Saverne ou Allée proche du 51, Rue Louis Blanc)

☎ Président : 01.47.88.88.71 / Stand (aux heures d'ouverture) : 01.41.25.79.32
<http://perso.wanadoo.fr/tir-courbevoie>

ENFANTS : ÉCOLE DE TIR

ÉTUDE et PRATIQUE du TIR SPORTIF

à 10 mètres à la carabine et au pistolet
à air comprimé (plombs).

Pour garçons et filles à partir de 7/8 ans.

Les élèves sont licenciés

à la Fédération Française de Tir, et assurés.

Ils sont répartis en catégories d'âges :

- les plus jeunes (Poussins) tirent arme posée sur un support fixe,
- les Benjamins tirent arme soutenue par un support modulable,
- les Minimes, Cadets, Juniors, tirent sans appui.

Les armes sont prêtées par le Club,
les munitions et les cibles sont gratuites.

Séances : Mercredi après-midi 1 h → 14 h - 15 h / 15 h - 16 h.

Participation aux diverses compétitions, entre autres
Championnats départementaux, régionaux, et de France.

Adhésion au Club / Tarifs :

Présentation du jeune par les parents à l'inscription, et fourniture :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique du tir y compris en compétition,
- Photo d'identité,
- Autorisations parentales (formulaire compris dans le bulletin d'adhésion).

Pour les tarifs, se renseigner sur place, ou appeler aux numéros ☎, ou consulter site internet.

Jeunes, venez nombreux pratiquer le tir :

Ce sport est l'apprentissage de la concentration, de la maîtrise de soi,
de la remise en question de son effort.

Il développe l'esprit d'équipe, et de décision.